

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)

Date de convocation

11 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 23 janvier à 18h00, le Comité Syndical du S.E.S.V, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Maurice BUCHET.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	votants
79	63	63

Installation du Comité Syndical

Election du Président et des

Vice-Présidents

n° 1

PRESENTS

Mesdames LAURY (1^{ère} adjointe de Courmelles), PARMENT, JULVE, BOURINET représentée par M DELACOUR, GAUTIER, DRIVIERE (Maire de Parcy et Tigny), HOCHÉ représentée par M RIGOLLET, CARETTE, KASPRZAK (Maire de Serches) était représenté par M LALYS (1^{er} adjoint), ROBACHE a donné un pouvoir à M CINTRAT Jean, DELVAL.

Messieurs MATHAUT, NOBLEMAIRE, DE RE, PERUT, DESBOVES (Maire d'Ancienville), MOYON a donné pouvoir à M. POTTIER, MONTARON, LESUEUR, BEZIN, HERTAULT, DUMORTIER, GUYOT (Maire de Cerseuil), GENARD, LEMAIGRE, TEMPLIER, CHOLET, SOSSON, LEFEBVRE, ROBILLART (maire de Corcy), VAN MELLO (Maire de Courmelles), CHABROL, LETRILLART, BUCHET, WOKAN, SAMIER, POURTEYRON (Maire de Laversine), PASCARD (Maire de Limé), BRUNET, MAURICE, FRAIZE (Maire de Maast et Violaine) était représenté par LEROUX Luc (1^{er} Adjoint), VILLEVOYE, DE MONTESQUIOU (Maire de Montgobert était représenté par M REYT (1^{er} adjoint), LEBLOND, POTTIER, DAVIN, DELETANT (Maire de Muret et Crouttes) était représenté par M DOLLET (1^{er} adjoint), GILLES (Maire de Puiseux-en-Retz) était représenté par M ROSSE (1^{er} adjoint), REBEROT, LECLERCQ (Maire de Rozières-sur-Crise), PETIT, LEROUX Christian, LEROUX Tristan, CARRE, LAGACHE, TOURNEVILLE (Maire de Troesnes), COCHEFERT, LANGLET, LAURANT (maire de Vézaponin) représenté par Mme Potier (1^{er} adjointe), RUELLE, LANSOY, VECTEN, STANLEY (Maire de Vivières).

SECRETAIRE : M LANGLET Jean-François

Le nombre des délégués en exercice étant de 79 et la majorité de ses membres étant présente, l'assemblée est déclarée valablement constituée.

Monsieur BUCHET Maurice, doyen de l'assemblée, préside la séance et invite les membres du Comité Syndical à procéder à l'élection du Président, à bulletin secret, conformément à la loi.

M Denis MAURICE est élu Président à la majorité avec 62 voix.

Le Comité Syndical décide de procéder à l'élection de 9 vice-présidents. Conformément à la loi, il est procédé à l'élection des vice-présidents à bulletin secret.

Sont élus à l'unanimité :

- 1^{er} Vice-Président : M CHABROL Jean
- 2^{ème} Vice-Président : M RUELLE Bernard
- 3^{ème} Vice-Président : M MONTARON Philippe
- 4^{ème} Vice-Président : M DE RE Bernard
- 5^{ème} Vice-Président : M BUCHET Maurice
- 6^{ème} Vice-Président : M LETRILLART Benoît
- 7^{ème} Vice-Président : M POTTIER Robert
- 8^{ème} Vice-Président : M DAVIN Benoît
- 9^{ème} Vice-Président : Mme GAUTIER Nathalie

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS
25 JAN. 2019

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture le
Et publication ou notification le

S.E.S.V.
 Le Président
 D. MAURICE
SYNDICAT DES EAUX
DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS
 87 Allée des Platanes - 02200 COURMELLES
 Tél. 03 23 73 01 51 - Fax 03 23 73 03 62
 Email : sesv@orange.fr